

# 8. LA FORMATION CONTINUE

A. L'ACCÈS À LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ PUBLIC .....	6
B. L'ACCÈS À LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ PUBLIC .....	12
C. L'ACCÈS À LA FORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'ÉDUCATION, DANS LE SECTEUR PUBLIC .....	19

## CHIFFRES-CLÉS ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

---

### Taux d'accès à la formation continue dans le secteur public

- 84 % des enseignants dans le premier degré
- 71 % des enseignants dans le second degré
  - 79 % des enseignants en arts plastiques
  - 59 % des enseignants en philosophie
- 88 % des directeurs d'école entièrement déchargés d'enseignement
- 86 % des personnels de direction du second degré
- 82 % des personnels d'éducation

## FAITS SAILLANTS

---

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 84 % des enseignants du premier degré public ont participé à une formation ; 71 % des enseignants du second degré. Ce taux d'accès à la formation continue est supérieur à celui d'avant la crise sanitaire. C'est même le taux le plus élevé depuis dix ans dans le premier degré. Dans le second degré, il n'a été dépassé qu'une fois au cours de cette période. Les enseignants qui n'ont suivi aucune formation depuis cinq ans représentent 4 % des enseignants du premier degré et 5 % des enseignants du second degré.

### SOURCES ET CHAMP

Les données sur la formation continue de la majorité des personnels de l'enseignement scolaire sont enregistrées dans l'application **GAIA (gestion académique informatisée des actions de formation)**, pour le secteur public uniquement.

Afin de mieux décrire les personnes qui suivent une formation continue, les données de GAIA sont mises en regard de celles du **panel des personnels issu de la base statistique des agents (BSA)**, elle-même provenant des systèmes d'information de gestion administrative. Les informations de BSA restituent une image des personnels au 30 novembre de chaque année, reflétant ainsi la situation en début d'année scolaire.

Les activités de formation présentées dans ce chapitre concernent ainsi celles suivies au cours de

l'année scolaire 2024-2025 par les personnels en activité et rémunérés au 30 novembre 2024 de l'année scolaire et enregistrées dans GAIA.

Les personnels sont recensés sur la mission dans laquelle ils passent la majorité de leur temps. Par exemple, on appelle mission d'enseignement l'ensemble des missions où la personne passe la majorité de son temps à transmettre le programme à des élèves (voir glossaire de *Repères et références statistiques*). Les données présentées dans ce chapitre concernent les personnels du secteur public qui ont une mission d'enseignement, de direction ou d'éducation.

### CONCEPTS

Le plan académique de formation (PAF) présente la programmation pluriannuelle de l'ensemble de l'activité de formation proposée dans une académie. Il s'inspire du plan national de formation (PNF), vecteur d'orientation et d'impulsion de la formation au niveau national, défini chaque année par le ministère en charge de l'éducation nationale. Afin de mettre en œuvre la politique académique de formation et de permettre à chaque agent de construire un parcours individualisé de formation, les PAF se déclinent en dispositifs, articulés entre eux et composés d'un ou de plusieurs modules (contenus de formation).

Les dispositifs et modules de formation se caractérisent par :

- un objectif qui traduit la politique de formation des personnels ;
- une priorité nationale : le schéma directeur de la formation continue (SDFC) 2022-2025 (cf circulaire MENH2201155C du 11-2/2022 du MENJS) en fait la déclinaison,
- un niveau d'initiative qui désigne l'échelon de la maîtrise d'ouvrage du dispositif : départemental, académique, national ;
- un type de candidature que déterminent les conditions d'inscription à un dispositif : par exemple individuelle ou collective
- un contenu qui indique le champ de connaissances ou de pratiques sur lequel porte le module ;
- un public cible qui correspond à la population visée par le module.

### LES INDICATEURS DE LA FORMATION CONTINUE

Dans ce chapitre, l'unité statistique de présentation des indicateurs de la formation continue est la personne. Chaque agent est ainsi

comptabilisé une seule fois, même s'il a participé à plusieurs modules.

Phase de la formation	Indicateurs calculés
La personne « fait acte » de candidature à un module.	<p>Nombre de personnes inscrites à au moins un module de formation.</p> <p><b>Taux d'inscription</b> : rapport entre le nombre de personnes inscrites et l'effectif de la population étudiée</p>
La personne assiste à au moins une heure de formation sur le module	<p>Nombre de personnes présentes.</p> <p><b>Taux d'accès à la formation</b> : rapport entre le nombre de personnes présentes et l'effectif de la population étudiée.</p>

### AVERTISSEMENTS

La formation continue fait l'objet d'une attention particulière au sein du ministère et l'accent a été mis ces dernières années sur la qualité des saisies dans l'outil GAIA. Cependant, la qualité des données peut être affectée par différents éléments tels que les évolutions des politiques de formation, les pratiques différentes des gestionnaires, ou des responsables de formation en académies. Ceci inclut notamment des appréciations hétérogènes des concepts de formation (par exemple, quelle est la frontière

entre formation et réunion d'information, entre formation et animation pédagogique...). Ces différents aspects limitent le suivi temporel et par conséquent les comparaisons.

Par ailleurs, les activités de formation des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 ont été affectées par le contexte de crise sanitaire. Il est important d'en tenir compte, en particulier dans les comparaisons temporelles.

## A. L'ACCÈS À LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ PUBLIC

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, parmi les personnels ayant une mission d'enseignement dans le premier degré public (voir **encadré « sources et champ »**), 301 000 se sont inscrits à au moins un module de formation, soit 93 % d'entre eux (**Figure 8.1**). La part des enseignants du premier degré public à avoir participé à une formation est quant à elle de 84 % (273 300 personnes).

### Le taux d'accès à une formation est plus élevé pour les femmes que pour les hommes

Le taux d'inscription est supérieur pour les femmes (93 % contre 91 % des hommes). De même, la part des femmes ayant participé à une formation est plus importante que celle des hommes, avec un taux d'accès de 85 % contre 82 %.

Les enseignants du premier degré public qui ont eu accès à une formation en 2024-2025 sont du même âge que ceux qui n'ont pas été formés (**Figure 8.2**). Cet âge moyen est de 45 ans pour les hommes et de 43 ans pour les femmes. Le taux d'accès à la formation des enseignants du premier degré varie peu en fonction de l'âge, pour les femmes comme pour les hommes. Il est sensiblement plus élevé chez les très jeunes enseignants (90 % des moins de 24 ans), puis entre 40 et 59 ans. Le taux d'accès diminue ensuite avec l'âge.

### La quasi-totalité des enseignants également directeurs d'école ont accès à une formation

Les taux d'inscription et d'accès sont plus élevés pour les personnes qui enseignent et sont aussi directeurs d'école (respectivement 99 % et 95%) (**Figure 8.1**). Pour ceux qui n'exerçaient pas cette mission l'année précédente, le taux d'inscription approche les 100 % et 98 % ont participé à une formation, celle-ci étant une obligation réglementaire dans le cadre de la prise de fonction. Le taux d'inscription, comme le taux d'accès, est plus faible pour les enseignants répondant à des besoins spécifiques (respectivement 80 % et 73 %) et les remplaçants (respectivement 87 % et 78 %).

Le taux d'inscription et le taux d'accès des enseignants du premier degré public ayant au moins une affectation en éducation prioritaire sont inférieurs à ceux des enseignants hors éducation prioritaire, traduction possible du profil des enseignants. (**Figure 8.3**). En effet les enseignants en éducation prioritaire sont plus jeunes et avec moins d'ancienneté. Or les enseignants plus jeunes et avec moins d'ancienneté ont un taux d'accès à la formation moins élevé. Ainsi, 81 % des enseignants

ayant au moins une affectation en éducation prioritaire ont eu accès à une formation contre 85 % des autres. C'est pour les enseignants en classe élémentaire que l'écart est le plus important (4 points).

### En 2024-2025, le taux d'accès à une formation est supérieur à celui d'avant la crise sanitaire

Le taux d'accès a connu une forte progression entre 2015-2016 et 2018-2019 : de + 20 points pour les enseignants également directeurs d'école à + 22 points pour les enseignants en préélémentaire (**Figure 8.4**). Au cours de cette même période, la progression est moindre pour les enseignants sur des besoins spécifiques (+ 9 points). Les deux années scolaires suivantes ont vu le taux d'accès chuter du fait de la crise sanitaire (voir **encadré « avertissements »**). Le taux d'accès remonte ensuite progressivement pour atteindre, en 2024-2025, des niveaux supérieurs à ceux d'avant crise sanitaire. Ce sont les enseignants sur des besoins spécifiques pour lesquels la différence entre le taux d'accès en 2024-2025 et celui de 2018-2019 est le plus fort (+ 4 points).

L'évolution globale est similaire pour les hommes et les femmes depuis 2018-2019. Identique pour les deux sexes en 2015-2016, le taux d'accès à une formation est plus élevé pour les femmes depuis 2018-2019 (de 3 à 4 points selon les années), un écart qui s'explique par des priorités sur des actions de formation (priorité maternelle, plan français, plan mathématique, apprentissage fondamentaux et l'éducation prioritaire) destinées à des missions particulièrement féminisées (enseignement en préélémentaire et élémentaire).

### 4 % des enseignants du premier degré n'ont suivi aucune formation sur les cinq dernières années

Au cours de la période couvrant les cinq dernières années scolaires (2020-2021 à 2024-2025), dont la première est marquée par la crise sanitaire, 4 % des enseignants n'ont suivi aucune formation (**Figure 8.5**). Les enseignants sur des besoins spécifiques et ceux ayant une mission de remplacement sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas avoir suivi de formation (6 %). En revanche, moins de 1 % des enseignants qui sont également directeurs d'école ne se sont pas formés sur ces cinq ans.

À l'inverse, participer tous les ans à des formations est plus fréquent pour les enseignants expérimentés et ceux qui ne changent pas d'établissement. C'est

le cas de 54 % des enseignants ayant 25 ans d'ancienneté ou plus contre 43 % des moins expérimentés. C'est également le cas de 54 % des

enseignants présents dans le même établissement durant les cinq ans contre 45 % de ceux qui ont changé d'établissement.

**Figure 8.1 – Enseignants du premier degré public, inscrits et présents en formation, selon la mission (1) et le sexe**

		Personnes inscrites		Personnes présentes	
		Effectifs	Taux d'inscription (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)
Enseignement en préélémentaire	Femmes	67 309	94,3	59 844	83,8
	Hommes	4 634	92,1	4 125	82,0
	<b>Total</b>	<b>71 943</b>	<b>94,1</b>	<b>63 969</b>	<b>83,7</b>
Enseignement en élémentaire	Femmes	128 685	94,2	116 761	85,4
	Hommes	20 658	92,3	18 544	82,8
	<b>Total</b>	<b>149 343</b>	<b>93,9</b>	<b>135 305</b>	<b>85,1</b>
Enseignement et direction d'école simultanés	Femmes	30 044	98,5	28 884	94,7
	Hommes	6 309	98,4	6 089	95,0
	<b>Total</b>	<b>36 353</b>	<b>98,5</b>	<b>34 973</b>	<b>94,8</b>
	<i>Dont ceux qui n'étaient pas directeurs l'année précédente</i>	3 595	99,5	3 541	98,0
	<i>Dont ceux qui étaient déjà directeurs l'année précédente</i>	32 758	98,4	31 432	94,4
Remplacement	Femmes	21 189	87,4	18 995	78,4
	Hommes	6 442	84,8	5 753	75,7
	<b>Total</b>	<b>27 631</b>	<b>86,8</b>	<b>24 748</b>	<b>77,8</b>
Enseignement répondant à des besoins spécifiques	Femmes	13 379	81,4	12 165	74,0
	Hommes	2 347	75,2	2 127	68,2
	<b>Total</b>	<b>15 726</b>	<b>80,4</b>	<b>14 292</b>	<b>73,1</b>
<b>Total enseignement d'élèves du premier degré public</b>	<b>Femmes</b>	<b>260 606</b>	<b>93,3</b>	<b>236 649</b>	<b>84,7</b>
	<b>Hommes</b>	<b>40 390</b>	<b>90,7</b>	<b>36 638</b>	<b>82,2</b>
	<b>Total</b>	<b>300 996</b>	<b>93,0</b>	<b>273 287</b>	<b>84,4</b>

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Voir encadré "définitions" du chapitre 4 pour la définition de mission.

**Lecture** : en 2024-2025, 300 996 enseignants du premier degré public se sont inscrits à au moins un module de formation, soit 93% d'entre eux.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.2 – Taux d'accès à une formation des enseignants du premier degré public, selon la classe d'âge**

**Hommes :**

Âge moyen:

- sans accès à la formation: 44,7 ans

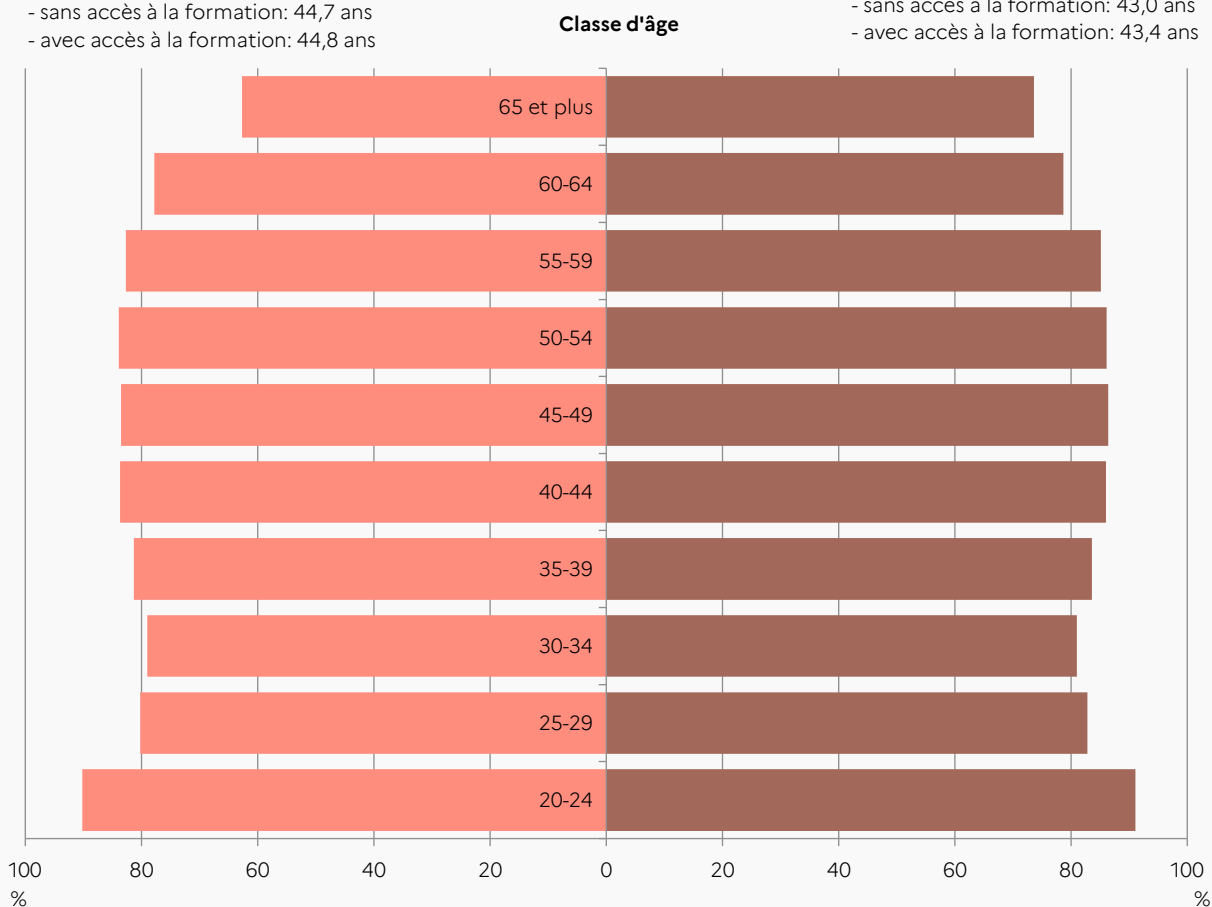
- avec accès à la formation: 44,8 ans

**Femmes :**

Âge moyen:

- sans accès à la formation: 43,0 ans

- avec accès à la formation: 43,4 ans



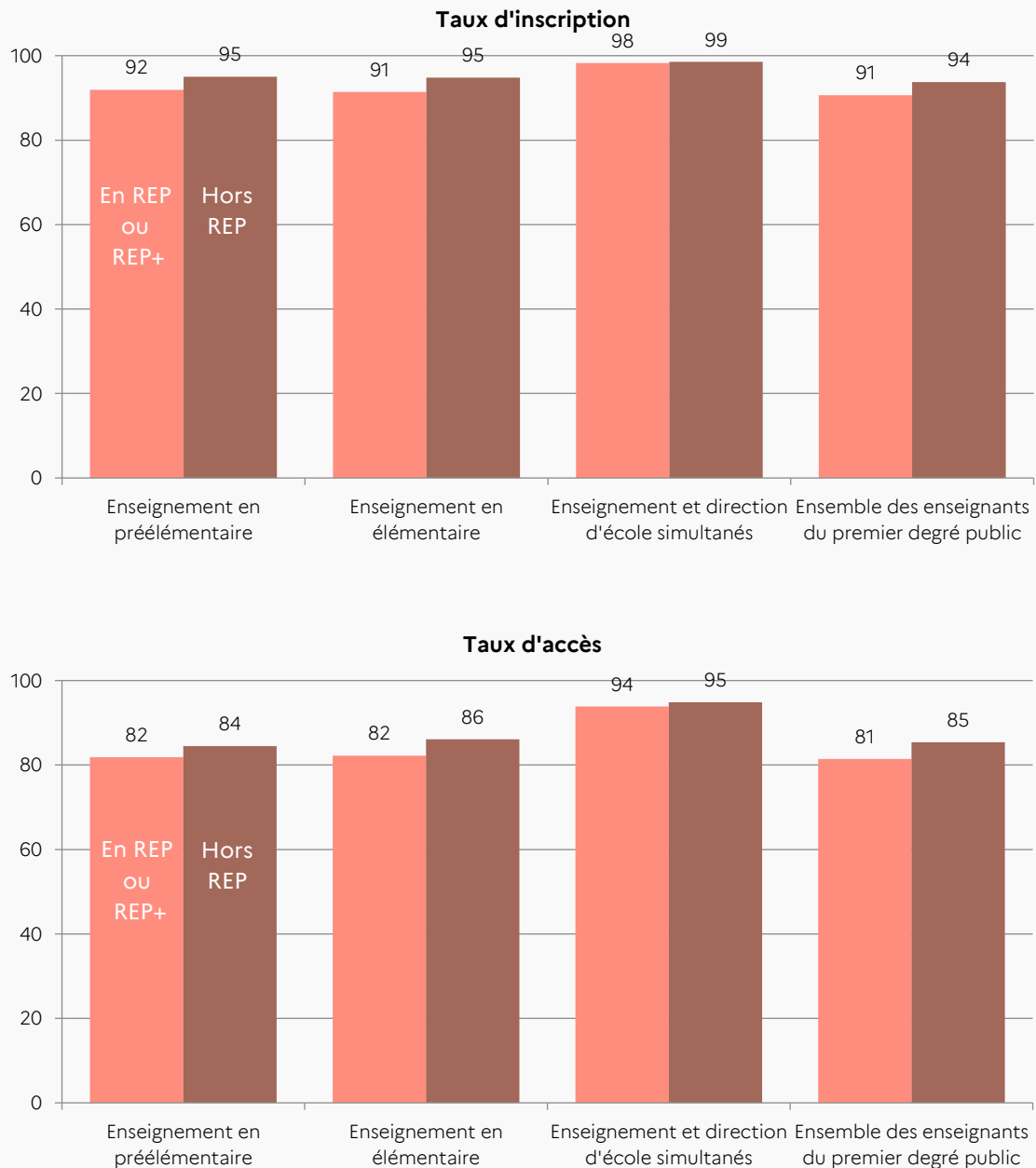
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

**Lecture :** en 2024-2025, les enseignants femmes du premier degré public de 20 à 24 ans ont un taux d'accès à la formation continue de 91,1 %.

**Champ :** France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

**Source :** GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.3 – Taux d'inscription et taux d'accès à une formation des enseignants du premier degré public, selon l'affectation en éducation prioritaire (1) (en %)**



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Enseignants ayant au moins une affectation en éducation prioritaire.

**Lecture** : en 2024-2025, 91 % des enseignants du premier degré public en éducation prioritaire se sont inscrits à une formation, 94 % hors éducation prioritaire.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.4 – Evolution du taux d'accès à une formation des enseignants du premier degré public (en %)**



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

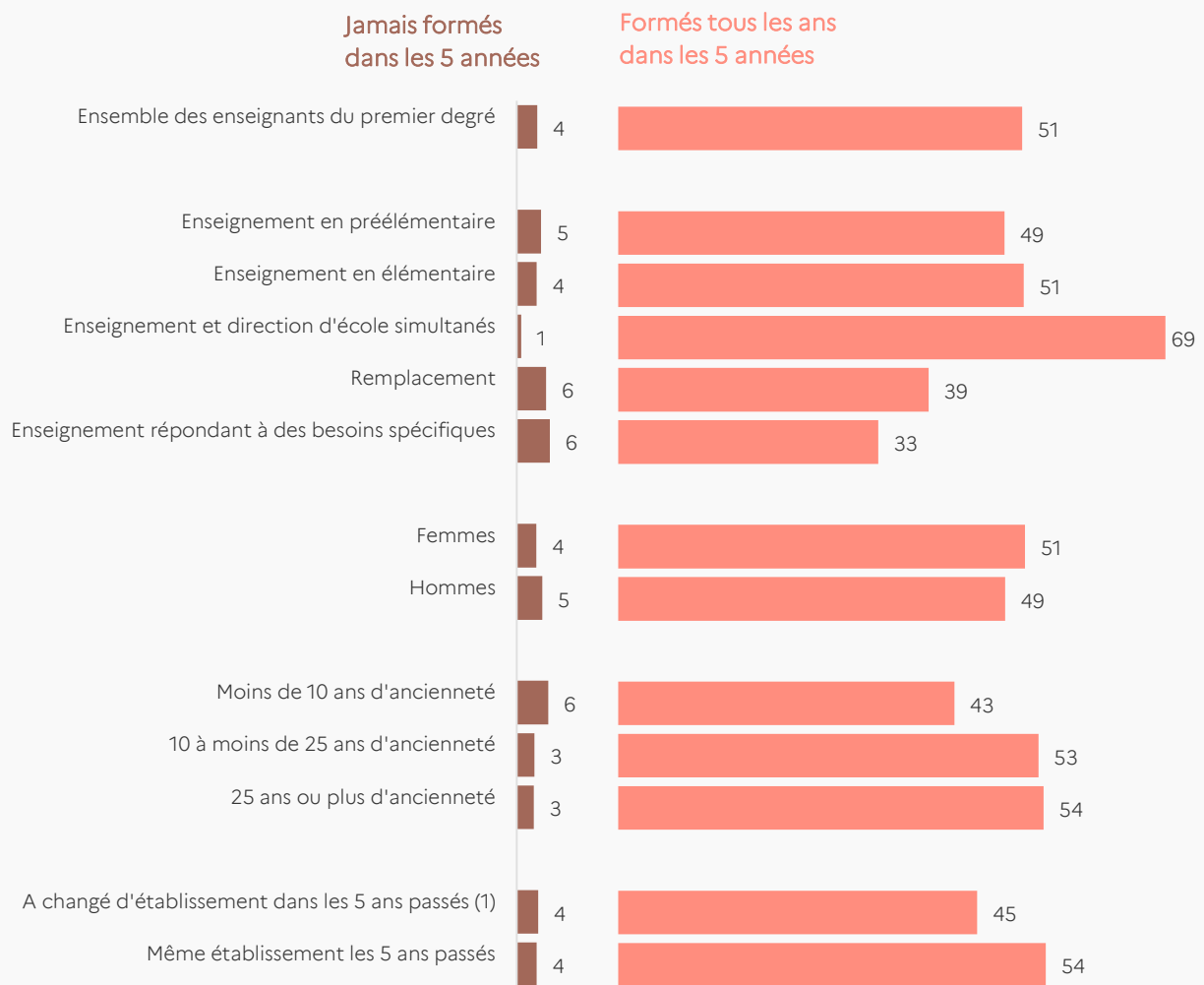
1. Voir encadré "définitions" du chapitre 4 pour la définition de mission.

**Lecture** : en 2024-2025, 95 % des enseignants simultanément directeurs d'école ont accédé à une formation.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le premier degré public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.5 – Part des enseignants du premier degré public, jamais formés ou formés chacune des cinq dernières années (en %)**



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

**1.** On considère qu'un enseignant a changé d'établissement dès lors que d'une année à l'autre son établissement-mère a changé. Dans le cas d'un remplaçant, il a changé dès lors qu'il a changé de zone.

**Lecture :** en 2024-2025, 51% des enseignants du premier degré public présents ces cinq dernières années se sont formés tous les ans, et 4 % n'ont suivi aucune formation.

**Champ :** France, ensemble des personnes, fonctionnaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en mission d'enseignement dans le premier degré public durant les cinq dernières années scolaires.

**Source :** GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

## B. L'ACCÈS À LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ PUBLIC

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, parmi les personnels ayant une mission d'enseignement dans le second degré public (voir **encadré « définitions » du chapitre 4**), 305 000 se sont inscrits à au moins un module de formation, soit 78 % d'entre eux, (**figure 8.6**). Ils sont 71 % à avoir participé à au moins un module de formation, soit 276 100 personnes.

### Le taux d'accès à une formation est plus élevé pour les femmes que pour les hommes

Le taux d'inscription des femmes est plus élevé que celui des hommes (80 % contre 76 %). De même, la part des femmes ayant participé à une formation est plus importante que celle des hommes, avec un taux d'accès de 73 % contre 68 %.

Globalement, les enseignants qui ont eu accès à une formation en 2024-2025 sont en moyenne plus jeunes que ceux qui n'y ont pas eu accès (écart de 3 ans chez les femmes et de 3,5 ans chez les hommes) (**Figure 8.7**). Ce sont les enseignants du second degré âgés de 20-24 ans qui se forment le plus : le taux d'accès est de 90 % pour cette tranche d'âge chez les femmes et de 89 % chez les hommes. Le taux d'accès tend ensuite à diminuer avec l'âge.

### Neuf enseignants documentalistes sur dix ont accès à une formation

C'est pour les enseignants ayant une mission de remplacement que les taux d'inscription et d'accès sont les plus faibles (respectivement 73 % et 64%) et pour ceux ayant une mission de documentation qu'ils sont les plus élevés (96 % et 91%) (**Figure 8.6**). Au sein des enseignants sur classes attitrées, les professeurs de lycée professionnel et les enseignants contractuels ont le taux d'accès le plus élevé (respectivement 74 % et 75 %), tandis que les professeurs agrégés ou de chaire supérieure ont le taux d'accès le plus faible (64 %).

La discipline enseignée influe également sur la participation à la formation continue. Dans le domaine de la production, les enseignants sont plus nombreux que la moyenne à se former, avec 82 % d'inscrits et 74 % de présents (**Figure 8.8**). C'est moins le cas pour les enseignants des disciplines générales (78 % d'inscrits et 70 % de présents). Parmi ces derniers, les enseignants en arts plastiques ont le taux d'accès le plus élevé (79 %). À l'inverse, les enseignants de philosophie sont ceux ayant le taux d'accès le plus bas (59 %).

Les enseignants en collège public ayant au moins une affectation en éducation prioritaire ont des taux d'inscription et d'accès supérieurs à ceux qui ne sont pas dans ce dispositif, respectivement de 3 points et 2 points (**Figure 8.9**). C'est l'inverse de ce qui est observé dans le premier degré.

### Un taux d'accès à la formation sensible aux réformes des collèges et des lycées

Dans le second degré, la formation s'intensifie les années de réforme, notamment pour les enseignants sur classes attitrées et pour les remplaçants. C'est lors de l'année 2015-2016 pour la réforme du collège, et en 2018-2019 pour la réforme des lycées qu'ils ont le plus participé à des formations. La crise sanitaire en 2019-2020 et 2020-2021 s'accompagne d'une chute de l'accès à la formation. Ensuite, le taux d'accès de l'ensemble des enseignants du second degré a fortement augmenté jusqu'en 2022-2023, puis plus légèrement ensuite, pour retrouver des niveaux d'avant la crise, voire supérieurs (exemple : jusqu'à + 6 points pour les documentalistes). Le taux d'accès à la formation connaît une évolution identique entre les hommes et les femmes, celui des femmes étant toujours supérieur à celui des hommes (+ 5 points en 2024-2025).

### Un quart des enseignants du second degré ont suivi une formation tous les ans ces cinq dernières années

Sur les cinq dernières années scolaires (de 2020-2021 à 2024-2025), dont la première est marquée par la crise sanitaire, 24 % des enseignants du second degré se sont formés tous les ans (**Figure 8.11**). Ce taux est de 32 % pour les enseignants répondant à des besoins spécifiques, 23 % des enseignants sur classes attitrées et 13 % de ceux ayant une mission de remplacement. Les enseignants ayant une mission de documentation se démarquent en étant 60 % à s'être formés tous les ans. Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes à être dans ce cas (25 % contre 21 %). Par ailleurs, 20 % des enseignants ayant 25 ans d'ancienneté ou plus se sont formés tous les ans contre 26 % de ceux ayant de 10 à 25 ans et 24 % de ceux ayant moins de 10 ans d'ancienneté.

À l'inverse, 5 % des enseignants du second degré n'ont suivi aucune formation sur les cinq dernières années. C'est le cas de 12 % des remplaçants et des enseignants sur des besoins spécifiques. Cette proportion augmente également avec l'ancienneté.

**Figure 8.6 – Enseignants du second degré public, inscrits et présents en formation, selon la mission (1), le corps et le sexe**

			Personnes inscrites		Personnes présentes	
			Effectifs	Taux d'inscription (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)
Enseignement sur classes attirées	Prof. agrégés ou de chaire supérieure	Femmes	21 683	75,9	19 686	68,9
		Hommes	16 364	66,6	14 436	58,8
		<b>Total</b>	<b>38 047</b>	<b>71,6</b>	<b>34 122</b>	<b>64,2</b>
	Prof. certifiés ou d'EPS (2)	Femmes	105 796	79,6	96 158	72,3
		Hommes	63 958	76,8	57 963	69,6
		<b>Total</b>	<b>169 754</b>	<b>78,5</b>	<b>154 121</b>	<b>71,3</b>
	Prof. de lycée professionnel (3)	Femmes	20 329	83,6	18 534	76,2
		Hommes	18 954	79,4	17 102	71,6
		<b>Total</b>	<b>39 283</b>	<b>81,5</b>	<b>35 636</b>	<b>73,9</b>
	Autres fonctionnaires (4)	Femmes	3 392	83,7	3 160	78,0
		Hommes	1 539	75,2	1 419	69,4
		<b>Total</b>	<b>4 931</b>	<b>80,8</b>	<b>4 579</b>	<b>75,1</b>
	Enseignants contractuels	Femmes	12 981	84,2	11 745	76,2
		Hommes	12 150	81,9	10 903	73,5
		<b>Total</b>	<b>25 131</b>	<b>83,1</b>	<b>22 648</b>	<b>74,9</b>
	Total	Femmes	164 181	80,0	149 283	72,7
		Hommes	112 965	76,0	101 823	68,5
		<b>Total</b>	<b>277 146</b>	<b>78,3</b>	<b>251 106</b>	<b>71,0</b>
Remplacement	Femmes	8 764	74,0	7 610	64,3	
	Hommes	6 578	71,9	5 714	62,5	
	<b>Total</b>	<b>15 342</b>	<b>73,1</b>	<b>13 324</b>	<b>63,5</b>	
Documentation	Femmes	7 439	96,7	7 049	91,6	
	Hommes	1 174	93,0	1 090	86,3	
	<b>Total</b>	<b>8 613</b>	<b>96,2</b>	<b>8 139</b>	<b>90,9</b>	
Enseignement répondant à des besoins spécifiques	Femmes	3 002	78,6	2 759	72,3	
	Hommes	904	66,0	818	59,8	
	<b>Total</b>	<b>3 906</b>	<b>75,3</b>	<b>3 577</b>	<b>69,0</b>	
<b>Total enseignement d'élèves du second degré public</b>	<b>Femmes</b>	<b>183 386</b>	<b>80,2</b>	<b>166 701</b>	<b>72,9</b>	
	<b>Hommes</b>	<b>121 621</b>	<b>75,8</b>	<b>109 445</b>	<b>68,2</b>	
	<b>Total</b>	<b>305 007</b>	<b>78,4</b>	<b>276 146</b>	<b>71,0</b>	

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Voir encadré "définitions" du chapitre 4 pour la définition de mission.

2. Professeur d'éducation physique et sportive.

3. Professeur de lycée professionnel.

4. Professeur d'enseignement général de collège (PEGC), adjoints et chargés d'enseignement, enseignants de corps du premier degré (SEGPA), etc..

**Lecture** : en 2024-2025, 305 007 enseignants du second degré public se sont inscrits à au moins un module de formation, soit 78,4 % d'entre eux.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en mission d'enseignement dans le second degré public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.7 – Taux d'accès à une formation des enseignants du second degré public, selon la classe d'âge**

**Hommes :**

Âge moyen:

- sans accès à la formation: 48,6 ans

- avec accès à la formation: 45,0 ans

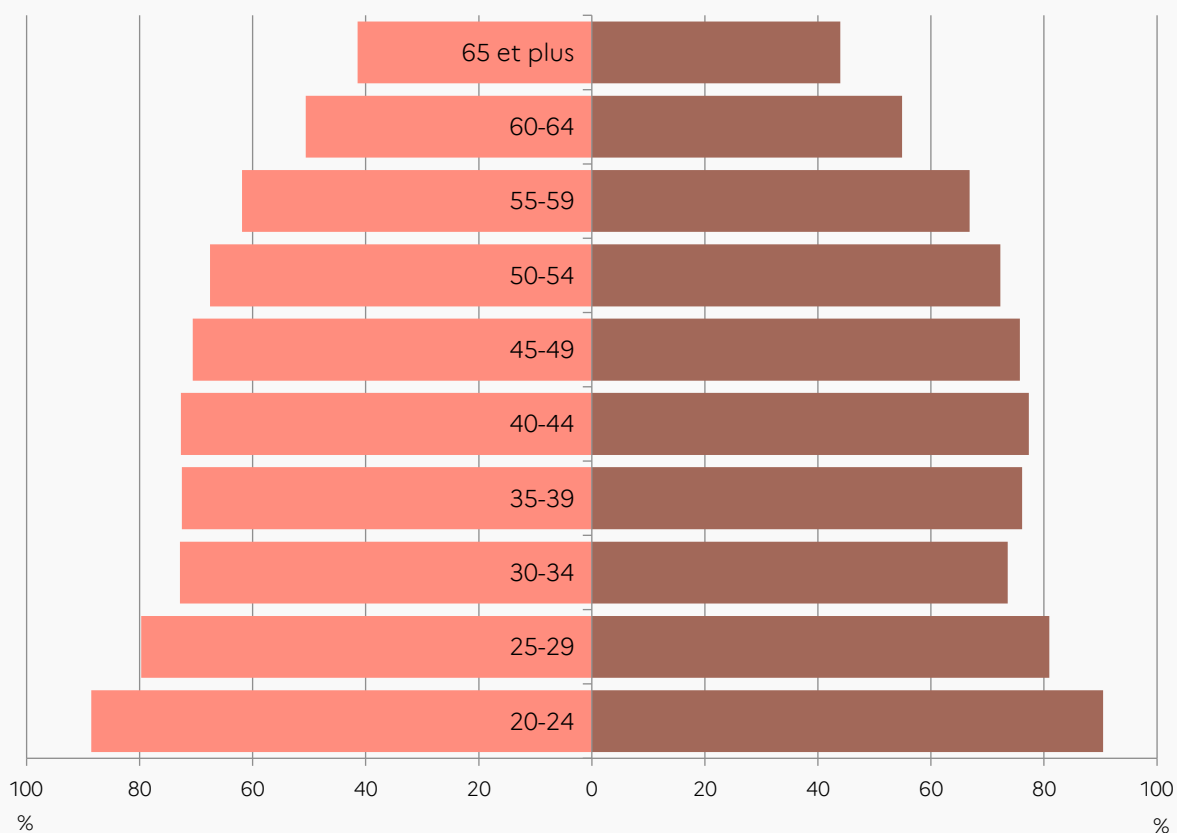
**Femmes :**

Âge moyen:

- sans accès à la formation: 47,7 ans

- avec accès à la formation: 44,7 ans

**Classe d'âge**



*Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP*

**Lecture :** en 2024-2025, les enseignants femmes du second degré de moins de 24 ans ont un taux d'accès à la formation continue de 90,4 %.

**Champ :** France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en mission d'enseignement dans le second degré public.

**Source :** GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.8 – Enseignants du second degré public sur classe attitrée, inscrits et présents en formation, selon la discipline**

		Personnes inscrites		Personnes présentes	
		Effectifs	Taux d'inscription (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)
Disciplines générales	Philosophie	2 781	67,8	2 426	59,2
	Lettres	45 539	80,3	41 454	73,1
	<i>dont lettres modernes</i>	29 007	79,8	26 408	72,6
	<i>dont lettres classiques</i>	5 090	78,6	4 588	70,9
	Langues	41 316	74,8	36 972	66,9
	<i>dont allemand</i>	4 331	81,9	3 982	75,3
	<i>dont anglais</i>	22 891	73,3	20 380	65,2
	<i>dont espagnol</i>	11 082	73,2	9 876	65,2
	Histoire-Géographie	22 551	78,3	20 636	71,6
	Sciences économiques et sociales	3 344	79,6	3 050	72,6
	Mathématiques	35 309	76,9	32 472	70,7
	Physique-Chimie	15 575	73,0	13 875	65,0
	Biologie-Géologie	14 059	84,2	12 937	77,5
	Éducation musicale	5 066	81,5	4 487	72,2
	Arts plastiques	5 576	87,3	5 018	78,6
	Éducation physique et sportive	22 508	75,8	20 463	69,0
	<b>Total disciplines générales</b>	<b>213 624</b>	<b>77,6</b>	<b>193 790</b>	<b>70,4</b>
<b>Domaines de la production</b>	<b>Total domaines de la production</b>	<b>34 776</b>	<b>81,9</b>	<b>31 463</b>	<b>74,1</b>
<b>Domaines des services</b>	<b>Total domaines des services</b>	<b>22 647</b>	<b>79,1</b>	<b>20 207</b>	<b>70,6</b>

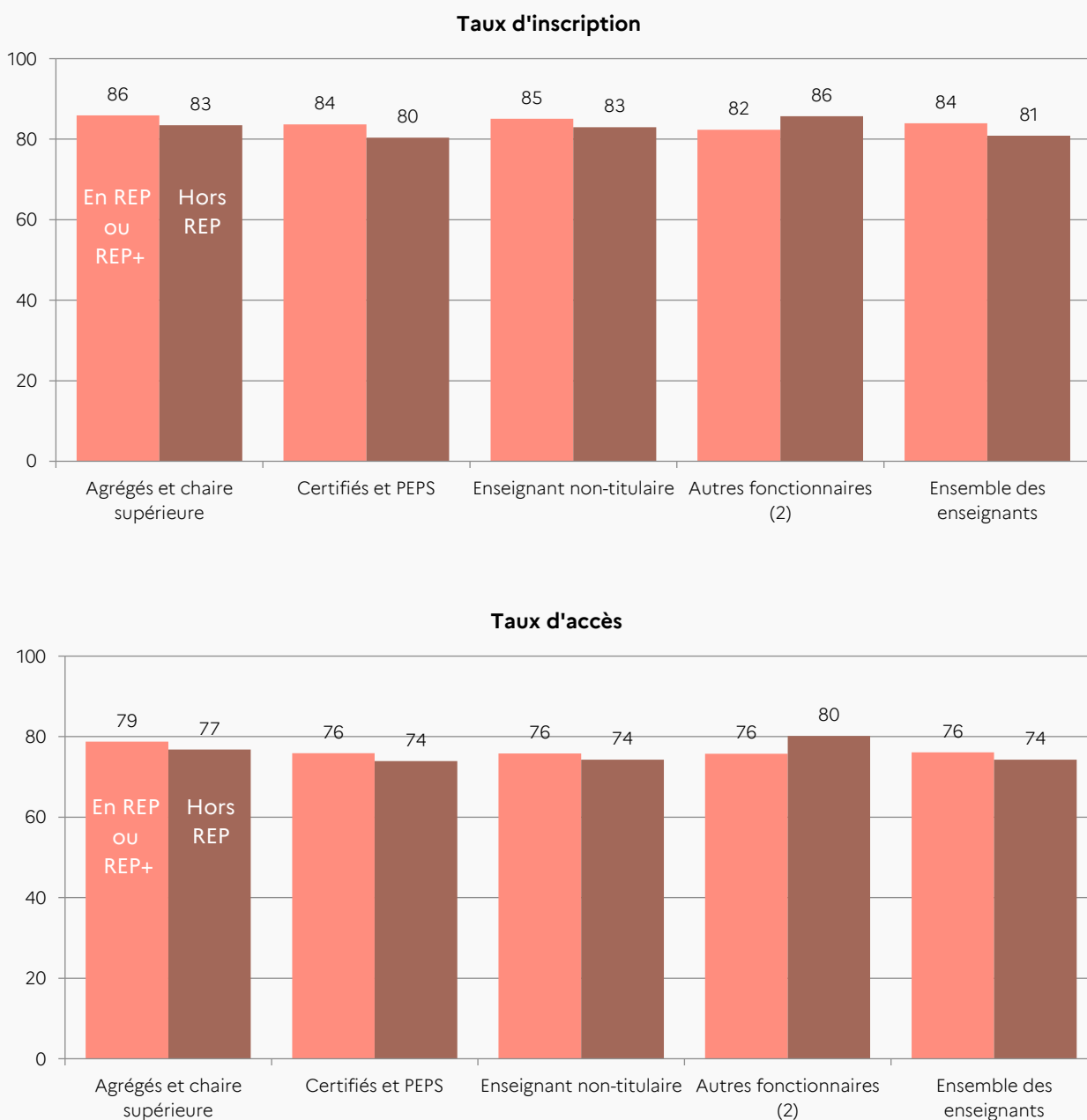
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

**Lecture** : en 2024-2025, 213 624 enseignants en disciplines générales se sont inscrits à au moins un module de formation, soit 77,6 % d'entre eux.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en mission d'enseignement en classe attitrée dans le second degré public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.9 – Taux d'inscription et taux d'accès à une formation des enseignants en collège public, selon l'affectation en éducation prioritaire (1) (en %)**



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Enseignants ayant au moins une affectation en éducation prioritaire.

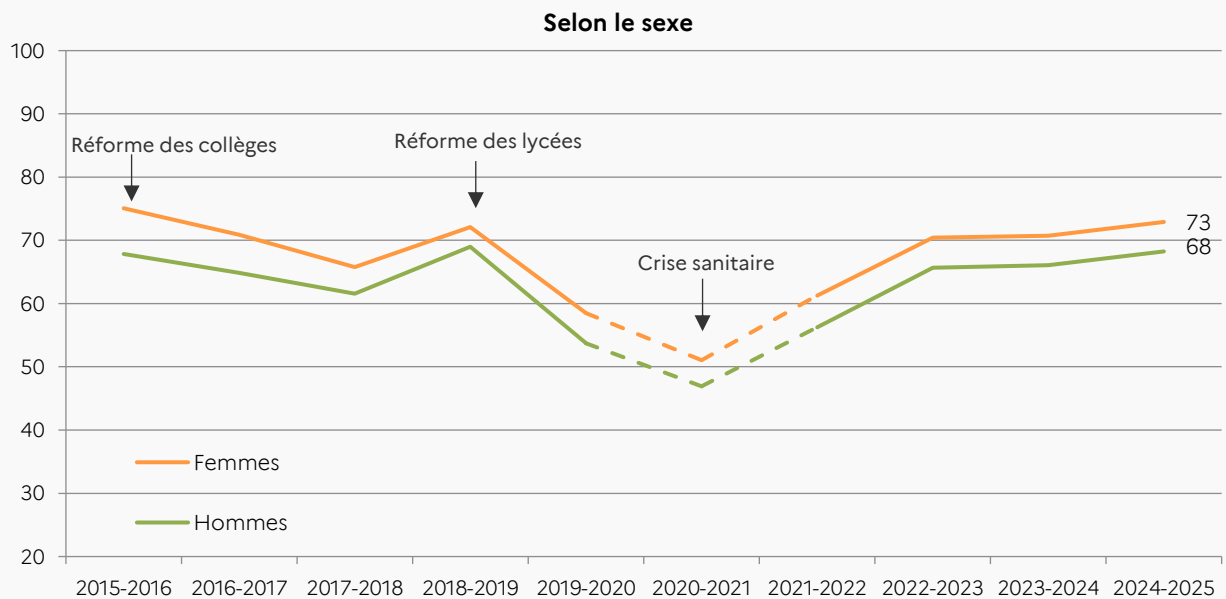
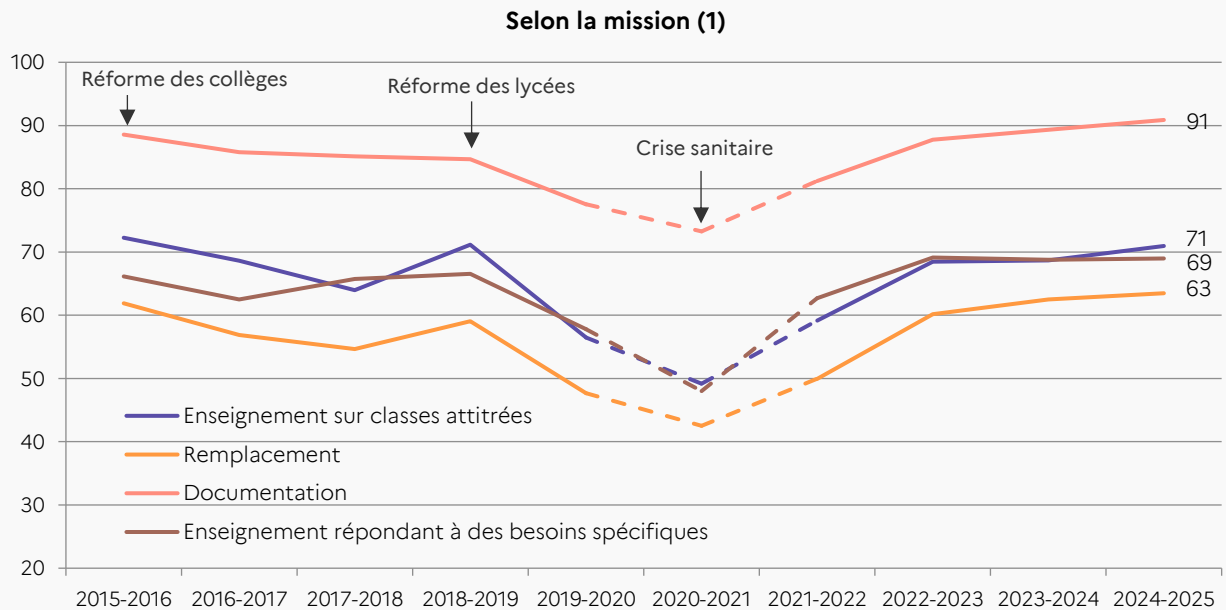
2. y.c les enseignants PLP

**Lecture :** en 2024-2025, 84 % des enseignants du collège public en éducation prioritaire se sont inscrits à une formation, 81 % hors éducation prioritaire.

**Champ :** France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en mission d'enseignement dans le second degré un collège public.

**Source :** GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.10 – Évolution du taux d'accès à une formation des enseignants du second degré public (en %)**



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

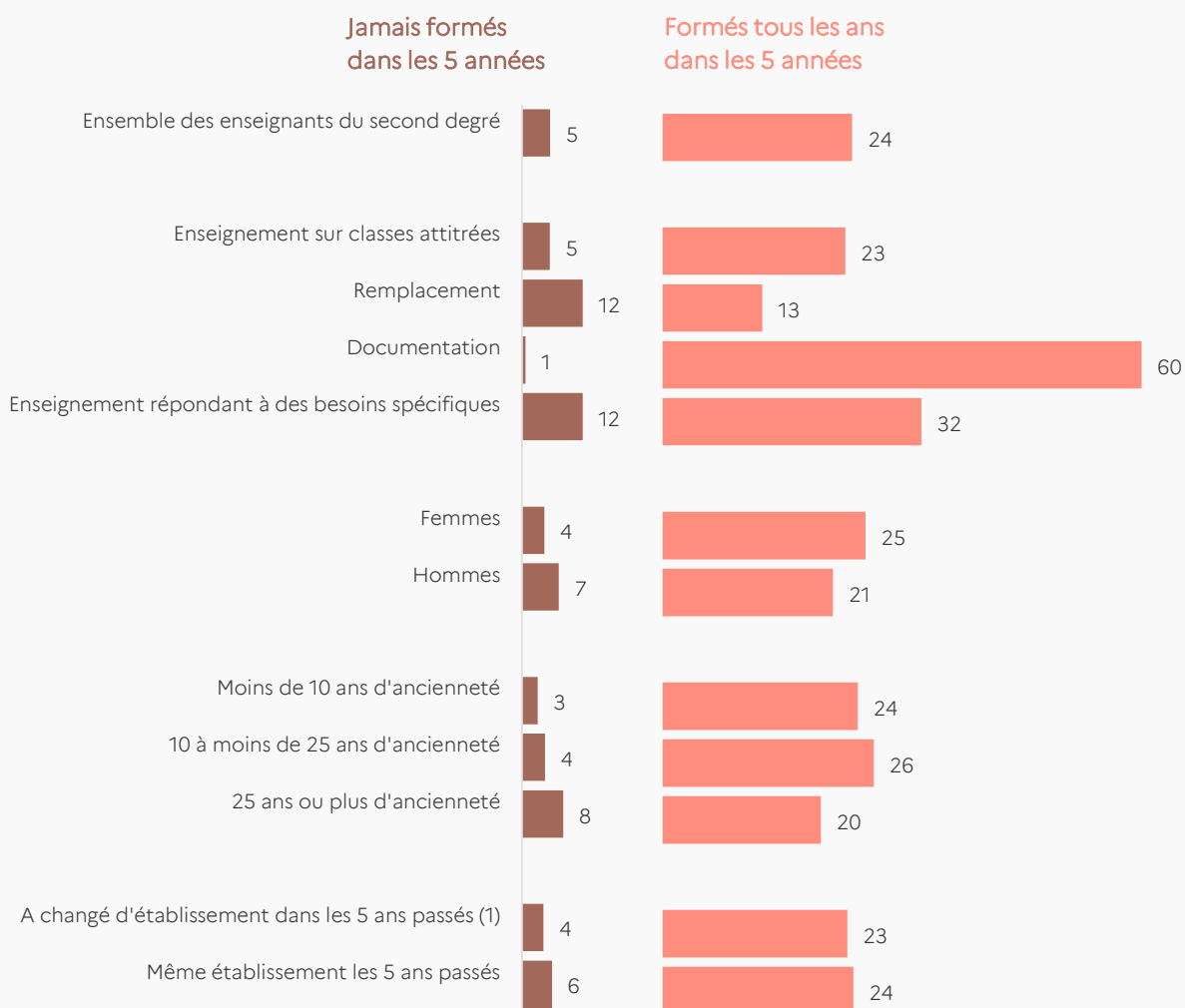
1. Voir encadré "définitions" du chapitre 4 pour la définition de mission.

**Lecture** : en 2024-2025, 90,9 % des documentalistes ont accédé à une formation.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre de l'année scolaire considérée, en mission d'enseignement dans le second degré public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.11 – Part des enseignants du second degré public, jamais formés ou formés chacune des cinq dernières années (en %)**



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. On considère qu'un enseignant a changé d'établissement dès lors que d'une année à l'autre son établissement-mère a changé. Dans le cas d'un remplaçant, il a changé dès lors qu'il a changé de zone.

**Lecture :** 23 % des enseignants en classes attitrées en 2024-2025 et présents ces cinq dernières années se sont formés tous les ans, et 5 % n'ont suivi aucune formation dans les cinq dernières années.

**Champ :** France, ensemble des personnes, fonctionnaires, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en mission d'enseignement dans le second degré public durant les cinq dernières années scolaires.

**Source :** GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

## C. L'ACCÈS À LA FORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'ÉDUCATION, DANS LE SECTEUR PUBLIC

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 96 % des directeurs d'école sans enseignement, 94 % des personnels de direction du second degré et 90 % des personnels d'éducation (conseillers principaux d'éducation, PsyEN...) se sont inscrits à au moins un module de formation (**Figure 8.12**). Ils sont respectivement 88 %, 86 % et 82 % à y avoir accédé.

### Les personnels de direction et d'éducation formés sont plus jeunes que les non formés

Pour les directeurs d'école totalement déchargés, le taux d'accès est identique pour les hommes et les femmes. Il est supérieur pour les femmes chez les personnels de direction du second degré (+ 4 points) et les personnels d'éducation (+ 3 points).

Les personnels de direction et les personnels d'éducation qui ont eu accès à une formation sont en moyenne plus jeunes que ceux qui n'y ont pas eu accès (**Figure 8.13**). L'écart est de 3 ans pour les chefs d'établissements du second degré et les personnels d'éducation. Pour ceux-ci, il est encore plus important parmi les hommes (4 ans).

### Les proviseurs en lycée professionnel sont les plus formés

C'est dans les lycées professionnels (y compris EREA) que les personnels de direction du second degré se forment le plus (88 %) (**Figure 8.14**). Ils sont 86 % dans les collèges et 85 % dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT). Parmi les personnels d'éducation, ceux affectés en collège ont plus accès à la formation continue (89 %) que leurs collègues en LEGT (85 %) et en LP (84 %). Au sein de cette catégorie de personnels, l'écart de taux d'accès entre les femmes et les hommes, peu nombreux, est très marqué en LP, avec 14 points au profit des femmes.

Le taux d'accès est de 87 % chez les proviseurs de lycée et principaux de collèges contre 85 % pour leurs homologues secrétaires généraux. (**Figure 8.15**). Parmi ces derniers, les femmes accèdent plus fréquemment à la formation (+ 5 points par rapport aux hommes). Le taux d'accès est équivalent pour les proviseurs de LP et les principaux de collèges (87 % et 88 %), mais supérieur à celui des proviseurs en LEGT (84 %).

**Figure 8.12 – Les personnels de direction et d'éducation du public, inscrits, et présents en formation, selon le sexe**

			Personnes inscrites		Personnes présentes	
			Effectifs	Taux d'inscription (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)
Direction	Direction d'école du premier degré sans enseignement	Femmes	3 338	96,3	3 042	87,7
		Hommes	1 821	94,7	1 689	87,8
		<b>Total</b>	<b>5 159</b>	<b>95,7</b>	<b>4 731</b>	<b>87,8</b>
	Direction d'établissement du second degré (proviseurs, principaux ou secrétaires généraux)	Femmes	8 263	94,5	7 658	87,6
		Hommes	6 367	92,5	5 787	84,1
		<b>Total</b>	<b>14 630</b>	<b>93,6</b>	<b>13 445</b>	<b>86,1</b>
	Total	Femmes	11 601	95,0	10 700	87,6
		Hommes	8 188	93,0	7 476	84,9
		<b>Total</b>	<b>19 789</b>	<b>94,2</b>	<b>18 176</b>	<b>86,5</b>
Éducation	Femmes	16 010	89,8	14 649	82,2	
	Hommes	4 066	88,7	3 647	79,6	
	<b>Total</b>	<b>20 076</b>	<b>89,6</b>	<b>18 296</b>	<b>81,7</b>	

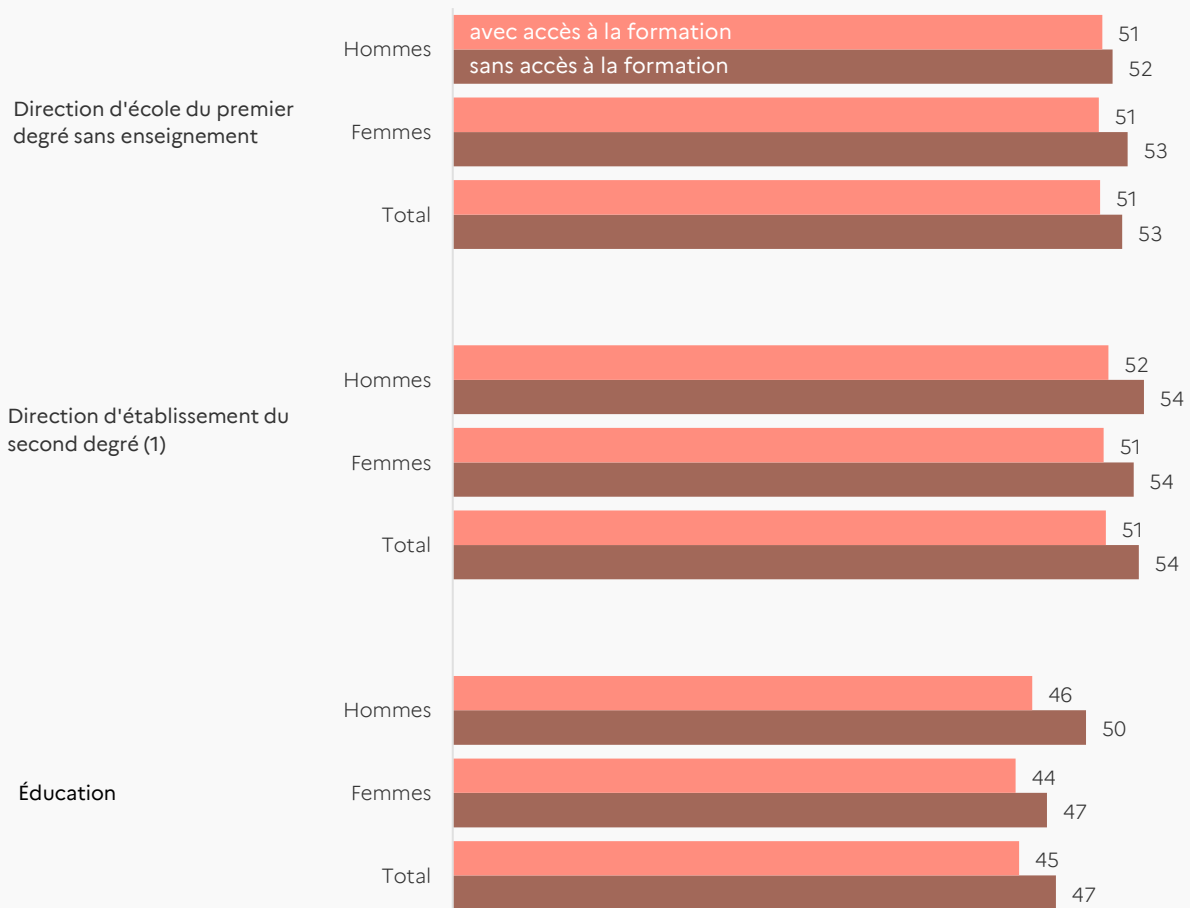
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

**Lecture** : en 2024-2025, 19 789 personnels de directions se sont inscrits à une formation, soit 94,2 % d'entre eux.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en poste sur les missions considérées, dans le secteur public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.13 – Âge moyen des personnels de direction et d'éducation du public, selon leur accès ou non à une formation**



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1 . Proverseurs, principaux et adjoints.

**Lecture** : en 2024-2025, les personnels d'éducation ayant suivi une formation ont en moyenne 45 ans, 47 ans sinon.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en poste sur les missions considérées, dans le secteur public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.14 – Les personnels de direction et d'éducation du second degré public, présents en formation, selon le type d'établissement et le sexe**

		Collèges (yc Segpa)		Lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) ou polyvalents		Lycées professionnels (LP) (yc EREA) (1)		Autres		Total	
		Effectifs	Taux d'accès (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)
Direction d'établissement du second degré (proviseurs, principaux ou secrétaires généraux)	Femmes	5 266	87,8	1 643	86,6	678	89,8	71	79,8	7 658	87,6
	Hommes	3 621	84,2	1 587	83,8	526	85,9	53	71,6	5 787	84,1
	<b>Total</b>	<b>8 887</b>	<b>86,3</b>	<b>3 230</b>	<b>85,2</b>	<b>1 204</b>	<b>88,1</b>	<b>124</b>	<b>76,1</b>	<b>13 445</b>	<b>86,1</b>
Éducation	Femmes	4 894	88,8	2 715	86,8	1 053	87,8	5 987	75,0	14 649	82,2
	Hommes	1 485	87,4	929	80,8	372	74,3	861	69,9	3 647	79,6
	<b>Total</b>	<b>6 379</b>	<b>88,5</b>	<b>3 644</b>	<b>85,2</b>	<b>1 425</b>	<b>83,8</b>	<b>6 848</b>	<b>74,3</b>	<b>18 296</b>	<b>81,7</b>

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. EREA: établissement régional d'enseignement adapté.

**Lecture** : en 2024-2025, 6 379 personnels d'éducation affectés en collège ont accédé à une formation, soit 88,5 % d'entre eux.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en poste sur les missions considérées, dans le secteur public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

**Figure 8.15 – Les personnels de direction du second degré public présents en formation, selon le corps (1) et le sexe**

		Femmes		Hommes		Total	
		Effectifs	Taux d'accès (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)	Effectifs	Taux d'accès (en %)
Proviseurs de lycée et principaux de collège	<b>Ensemble proviseurs de lycée et principaux de collège</b>	<b>3 023</b>	<b>88,3</b>	<b>3 216</b>	<b>85,4</b>	<b>6 239</b>	<b>86,7</b>
	Proviseurs de lycées d'enseignement général et technologique (LEGT)	479	86,3	871	83,3	1 350	84,4
	Proviseurs de lycées professionnels (LP)	249	88,3	302	86,3	551	87,2
	Principaux de collège	2 295	88,7	2 043	86,1	4 338	87,5
Secrétaires généraux de collège et de lycée	<b>Ensemble secrétaires généraux de collège et de lycée</b>	<b>3 423</b>	<b>86,5</b>	<b>1 770</b>	<b>81,5</b>	<b>5 193</b>	<b>84,8</b>
	Secrétaires généraux de LEGT & LP	1 318	86,4	762	82,6	2 080	85,0
	Secrétaires généraux de collège	2 105	86,6	1 008	80,6	3 113	84,6
Autres personnels de direction second degré (2)		1 212	88,9	801	85,1	2 013	87,3
<b>Ensemble des personnels de direction 2nd degré</b>		<b>7 658</b>	<b>87,6</b>	<b>5 787</b>	<b>84,1</b>	<b>13 445</b>	<b>86,1</b>

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le corps administratif ne correspond pas toujours au type d'établissement, tel que décrit dans le tableau 8.5.

2. Autres personnels de direction : la moitié correspond à des professeurs des écoles ayant une mission de direction en Segpa.

**Lecture** : en 2024-2025, 7 658 femmes personnels de direction ont accédé à une formation, soit 87,6 % d'entre elles.

**Champ** : France, ensemble des personnes, fonctionnaires ou contractuels, en activité et rémunérées au 30 novembre 2024, en poste sur la mission de direction du second degré, dans le secteur public.

**Source** : GAIA, année scolaire 2024-2025, traitement DEPP. DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2024.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Lebaudy M., 2025, « La formation continue des enseignants des premier et second degré en 2023-2024 », Note d'information, n° 25.65, DEPP

DEPP, 2025, *Repères et références statistiques*, Paris.

- Fiche 9.21 – La formation continue des personnels de l'éducation nationale